

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
Pôle d'activités - Sortie 3  
Le Mercure B  
ZI Les Milles  
13851 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. : 04 88 78 00 13  
Fax : 04 42 39 83 67  
e-mail : dds13@safer-paca.com

Métropole Aix – Marseille - Provence  
Monsieur le Président  
Service Agriculture  
A l'attention de M. BRIANÇON Serge  
CS 40868  
13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

Aix-en-Provence, le 26 avril 2018

### 13. AIX EN PROVENCE

Notification n° 13 18 0801 01 du 28/03/2018  
Vente CTS GARIN / GFA POLE EQUESTRE ALLEGRE  
AR 13 18 0188 01

Monsieur le Président,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 294 500 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

Dans ce cas, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelles : NM 86-88-91

Surface : 5 ha 35 a 53 ca

Prix de rétrocession évalué à 326 000 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 294 500 €

Intervention de la SAFER : 31 500 €, incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 590 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

DIRECTION GÉNÉRALE  
Avenue de la Libération  
CS 20017  
04107 Manosque Cedex  
Tél. : 04 88 78 00 00  
Fax : 04 92 87 88 63  
e-mail : safer@safer-paca.com  
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €  
RCS Manosque 707 350 112 B  
APE 4299 Z  
TVA intracommunautaire :  
FR 69 707 350 112

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
Pôle d'activités - Sortie 3  
Le Mercure B  
ZI Les Millès  
13851 AIX-EN PROVENCE  
Tél. : 04 88 78 00 13  
Fax : 04 42 39 83 67  
e-mail : dds13@safer-paca.com

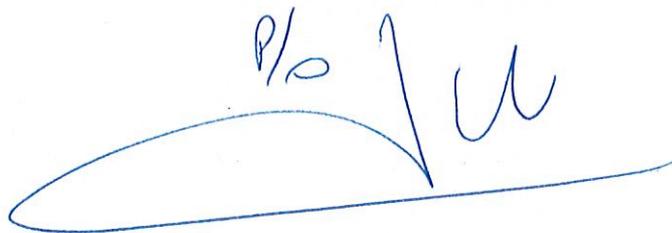
Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

**Par contre, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 18/05/2018**

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI  
Directeur Départemental



DIRECTION GÉNÉRALE  
Avenue de la Libération  
CS 20017  
04107 Manosque Cedex  
Tél. : 04 88 78 00 00  
Fax : 04 92 87 88 63  
e-mail : safer@safer-paca.com  
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €  
RCS Manosque 707 350 112 B  
APE 4299 Z  
TVA intracommunautaire :  
FR 69 707 350 112



Métropole Aix – Marseille - Provence  
Monsieur le Président  
Service Agriculture  
A l'attention de M. BRIANÇON Serge  
CS 40868  
13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

11 JUIN 2018

Aix-en-Provence, le 7 juin 2018

### 13. EGUILLES

Notification n° 13 18 1091 01 du 25/04/2018  
Vente TROPINI COUPIE/SCI LES PLAINES  
AR 13 18 0208 01

Monsieur le Président,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 25 340 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

Dans ce cas, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelles : AK 30 – BY 39 – BY 55

Surface : 1 ha 35 a 10 ca

Prix de rétrocession évalué à 29 417 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 25 340 €

Intervention de la SAFER : 4 077 €, incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 67 550 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
Pôle d'activités - Sortie 3  
Le Mercure B  
ZI Les Milles  
13851 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. : 04 88 78 00 13  
Fax : 04 42 39 83 67  
e-mail : dds13@safer-paca.com

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

**Par contre, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 22/06/2018**

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI  
Directeur Départemental



DIRECTION GÉNÉRALE  
Avenue de la Libération  
CS 20017  
04107 Manosque Cedex  
Tél. : 04 88 78 00 00  
Fax : 04 92 87 88 63  
e-mail : safer@safer-paca.com  
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €  
RCS Manosque 707 350 112 B  
APE 4299 Z  
TVA intracommunautaire :  
FR 69 707 350 112

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
Pôle d'activités - Sortie 3  
Le Mercure B  
ZI Les Milles  
13851 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. : 04 88 78 00 13  
Fax : 04 42 39 83 67  
e-mail : dds13@safer-paca.com



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE  
Direction des Interventions Economiques  
Service Agriculture  
A l'attention de M. BRIANCON Serge  
CS 40868  
13626 Aix-en-Provence Cedex 1

11 JUIN 2018

Aix-en-Provence, le 7 juin 2018

**13. SAINT-CANNAT**

Notification n° 13 18 1017 01 du 19/04/2018  
Vente CHAUMARD/FLAMBART  
AR 13 18 0201 01

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière qui nous lie, nous accusons réception de votre demande d'intervention concernant la vente citée en objet. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 13 600 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

Dans ce cas, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : BR 60

Surface : 68 a 03 ca

Prix de rétrocession évalué à 16 554€, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 13 600 €

Intervention de la SAFER : 2 954 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

DIRECTION GÉNÉRALE  
Avenue de la Libération  
CS 20017  
04107 Manosque Cedex  
Tél. : 04 88 78 00 00  
Fax : 04 92 87 88 63  
e-mail : safer@safer-paca.com  
www.safer-paca.com

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 21 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

SA au capital de 2 264 526 €  
RCS Manosque 707 350 112 B  
APE 4299 Z  
TVA intracommunautaire :  
FR 69 707 350 112

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
Pôle d'activités - Sortie 3  
Le Mercure B  
ZI Les Milles  
13851 AIX-EN-PROVENCE  
Tél. : 04 88 78 00 13  
Fax : 04 42 39 83 67  
e-mail : dds13@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

**Par contre, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 22/06/2018**

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI  
Directeur Départemental



DIRECTION GÉNÉRALE  
Avenue de la Libération  
CS 20017  
04107 Manosque Cedex  
Tél. : 04 88 78 00 00  
Fax : 04 92 87 88 63  
e-mail : safer@safer-paca.com  
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €  
RCS Manosque 707 350 112 B  
APE 4299 Z  
TVA intracommunautaire :  
FR 69 707 350 112